



MISE EN CANDIDATURE | PRÉSIDENT

Assemblée Générale Annuelle
5 décembre 2023

Les candidatures pour le poste de président devront être reçues en bonne et due forme au minimum 15 jours avant la date de l'assemblée générale annuelle des membres et être appuyé par au moins 5 membres en règle de la corporation.

NOM DU CANDIDAT : _____

DATE : _____

SIGNATURE DU CANDIDAT : _____

APPUIS | MEMBRES EN RÈGLES

NOM DU MEMBRE	
SIGNATURE	
NOM DU MEMBRE	
SIGNATURE	
NOM DU MEMBRE	
SIGNATURE	
NOM DU MEMBRE	
SIGNATURE	
NOM DU MEMBRE	
SIGNATURE	